

SYNDICAT DES ARCHITECTES DU RHONE

PRESENTATION



Congrès de l'UNSFA à Paris / octobre 2013

Préambule

"Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix"

(Préambule de la Constitution de la Vème République)

Faire exister collectivement les architectes de notre département en adhérant au SAR

Le SAR représente plus de 120 structures professionnelles (1) d'architectes allant d'agences unipersonnelles, qui sont souvent des jeunes confrères aux plus grandes agences du département.

www.sar69.com

C'est à ce titre un lieu d'échange et de partage d'expérience important pour la profession.

LIEU D'ECHANGE ET DE PARTAGE D'EXPERIENCE

(1) soit plus de 450 collaborateurs, un CA cumulé de plus de 58 M€ et 610 M€ de travaux gérés.

Défendre notre profession au niveau national en soutenant l'UNSFA



Le SAR est un membre important de l' UNSFA où il est le syndicat départemental le plus représentatif en nombre d'adhérents. Le SAR est affilié à l'UNSFA Rhône-Alpes avec la Loire, Drome, l'Ardèche et la Savoie.

L'UNSFA met à la disposition des adhérents un **Service juridique et social** réactif et professionnel.

SERVICE JURIDIQUE ET SOCIAL DE L'UNSFA

L'UNSFA organise chaque année le CONGRÈS national des architectes.

CONGRES 2013 DES ARCHITECTES A PARIS

UNSFA / l'union des architectes / 29 boulevard Raspail / 75 007 PARIS

www.unsfa.com

Les autres syndicats de la région Rhône-Alpes

Syndicat des architectes de la Loire / CSAL. Président : Jean-Francis Bonnard

► jfbonnard@igroup.fr

Syndicat des architectes de l'Ardèche / SAA. Président : Jean-Charles Bruno

➤ archi.syndicat.07@free.fr

Syndicat des architectes de l'Isère / Président : Dominique Page

d.page@felixfaure-macary-page.com

Syndicat des architectes de la Drôme / Président : Charles Colomb

colomb.architectes@wanadoo.fr

Syndicat des architectes de la Savoie et de la Haute-Savoie / Président : Alain Vulliez

▶ atelier.axe@wanadoo.fr

Rencontrer les maîtres d'ouvrage

Le SAR rencontre chaque année les grands donneurs d'ordres publics afin de mettre en place avec eux des partenariats et des échanges sur leurs pratiques contractuelles ainsi que sur l'organisation de leurs concours d'architecture ou autres mises en concurrence.

Le SAR participe aux concertations publiques concernant les champs d'intervention des architectes dans le territoire.

RENCONTRE AVEC LES DONNEURS D'ORDRES PUBLICS

PARTICIPATION A LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU PLU-H EN CONCERTATION AVEC LE GRAND LYON

Le SAR à travers les commissions nationales auxquelles participe l'UNSFA est impliqué dans évolutions normatives et réglementaires.

COMMISSIONS NATIONALES

Les adhérents du SAR participent aux jurys de concours organisés par ces Maîtres d'Ouvrage Publics et peuvent ainsi prendre part au débat architectural.

OBSERVATOIRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

PARTICIPATION AUX JURYS DE CONCOURS OU DE MAPA

Le SAR se donne pour objectif de **défendre l'exercice de la profession** et rappelle régulièrement aux Maîtres d'Ouvrage publics ou privés que l'obligation de moyen qui incombe aux architectes suppose que ces moyens existent : le SAR combat notamment le dumping des rémunérations des équipes de maîtrise d'œuvre car il va à l'encontre de toute qualité architecturale durable, tout comme les offres anormalement basses d'entreprises du bâtiment.

DEFENSE DE LA PROFESSION

Promotion de la qualité architecturale

Le SAR siège au conseil d'administration du CAUE et participe à ses côtés à la défense de la qualité architecturale du Rhône.

Le SAR est représenté au jury du Grand Prix de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du Rhône.

PROMOTION DE LA QUALITE ARCHITECTURALE

S'informer, se former, échanger

Le SAR organise régulièrement des rencontres thématiques, des réunions d'informations ciblées sur l'actualité technique et des voyages d'études pour ses adhérents.



SOIREES THEMATIQUES

REUNIONS D'INFORMATION TECHNIQUES

INFORMATION JURIDIQUE

REUNIONS PRATIQUES PROFESSIONNELLES

VOYAGES D'ETUDES 2008 - BRESIL 2009 - LONDRES 2011 - FINLANDE 2012 - VIENNE

2012 - VIENNE 2013 - TURIN 2014 - INDF

VISITES ARCHITECTURALES

SOIREES CINEMA

RELAIS D'INFO CULTURELLE

INVITATION AUX EXPOSITIONS D'ARCHITECTURE

Se former au SAR

La formation continue des architectes leur permet de répondre aux évolutions de

NOS Pratiques professionnelles: le SAR est un partenaire important du GEPA, (organisme de formation pour les architectes) et notamment le GEPA Rhône-Alpes dont il accueille la plupart des formations dans ses locaux avenue de Birmingham.

Rencontrer ses confrères

Le SAR organise chaque année la grande soirée festive lyonnaise « les architectes font la fête » où près de 600 architectes de la région se sont retrouvés en 2013.



SOIREE « LES ARCHITECTES FONT LA FETE » CLUB JEUNES ARCHITECTES PARTENARIATS

Le SAR édite un agenda MOLESKINE en série limitée de 2000 exemplaires. Il est notamment adressé à tous les Élus et donneurs d'ordre publics du département qui y trouvent l'essentiel des informations liées à notre métier, ainsi que les coordonnées des adhérents.



AGENDA DU SAR Moleskine (série limitée)

SPONSORING DU SAR

SPONSORING PROJET ETUDIANT ENSAL QNDMC

SPONSORING EVENEMENT ENSAL ARCHISOUND

Echanges avec les acteurs de l'acte de bâtir

Le SAR est représenté dans de nombreuses instances professionnelles (CAUE, ODBTP, UNAPL, CIAF, CREPAUC, QUALIBAT, CAPEB, association HQE, CPNEF, cluster ECO ENERGIE).

Le SAR est présent sur de nombreux salons professionnels (BE+, BLUEBAT, CAPURBA, et il est le principal partenaire local du salon ARCHITECT@WORK LYON.



Paritarisme

Le SAR siège aux commissions paritaires régionales (valeur du point, convention collective, formation continue, etc..) au collège employeur. Le SAR est en position de jouer le rôle de médiateur pour ses adhérents lors des procédures de conciliation dans le cadre des CPR (commissions paritaires régionales). Le SAR est représenté aux CPNNC et CPNEF.

PARITAIRE

COMMISSIONS PARITAIRES REGIONALES

Complémentarités et synergies avec le CROARA

Les rôles des syndicats du département et du CROARA sont différents mais complémentaires. Les deux instances se sont toujours retrouvées ces dernières années sur les thèmes importants que sont la formation, la qualité architecturale ainsi que l'intérêt public de l'architecture et de notre métier.

Une instance démocratique

Son conseil de 20 membres se réunit chaque début de mois et une lettre d'information du SAR est éditée régulièrement. Il communique à ses adhérents les évolutions normatives ou législatives importantes ayant un impact direct sur la pratique du métier d'architecte (INFOSAR). Son bureau se réunit chaque semaine.

Le SAR est plus que jamais ouvert aux jeunes confrères qui y trouvent conseils et soutien dans leur pratique professionnelle.

L'ensemble des actions et informations du SAR est disponible sur notre site WWW.Sar69.com

Se syndiquer dans l'intérêt de notre profession est un acte citoyen responsable, rejoignez-nous.

Le bureau du SAR et son président Christophe Chomel



Christophe Diomel (Président) - Stephen Marthes (Trésorier) - Joseph Right (Secrétaire) - Elisabeth Potolis (Tice-président) - Marc Henri Herz (Tice-président) - Thierry Kappelin (Tice-président) - Divery Kappelin (Tice-président) - Les membres du Bureau - Zohre EDISSOUCI - Desis BERGMANN - Jean Philippe REACH - Arnaud ROY - Brighte SCHARF - Xavier SUMONT - Divier TISSOT - Paulo JURGERIA - Norhale MARCHT - Gereid PERORIX - Philippe REACH - Arnaud ROY - Brighte SCHARF - Xavier SUMONT - Divier TISSOT